PRÉSIDENCE DU FASO

CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort nous Vaincrons

POLICY PAPER

Analyse du modèle des initiatives présidentielles (IP) comme levier de transformation de la gouvernance

Résumé

Le Burkina Faso s'est engagé depuis quelques années dans la voie de son développement autoporté. Pour accélérer sa marche dans cette voie, le Gouvernement a enclenché une rupture pragmatique du mode de gestion de l'investissement public en lançant en 2024 une série d'opérations accélérées d'investissement, dénommées Initiatives Présidentielles (IP), destinées à accroître la cadence de la fourniture des biens et services publics.

S'appuyant sur l'exploitation de documents administratifs et de publications médiatiques, ainsi que sur une revue de littérature scientifique afférente aux politiques publiques, la présente note a eu pour objectifs d'identifier les facteurs sous-jacents à la mise en route des IP, de caractériser les innovations ou particularités introduites dans les processus d'exécution de l'investissement public, tout en éclairant certains résultats obtenus grâce aux IP. Étant donné que l'avènement des IP a permis d'accélérer l'exécution de l'investissement public, la note recommande d'harmoniser et d'étendre le mécanisme des IP à la mise en œuvre de toute opération majeure d'investissement public de l'Etat. Elle recommande également de renforcer la coordination entre administrations porteuses des IP et les départements ministériels, à tous les stades du cycle de production du bien public.

Dr Issa SOMBIE
Chef du Département Développement et Secteurs Sociaux

&

Dr Alain SIRI
Directeur Exécutif

I. Introduction - Contexte - Justification

Le Burkina Faso s'est engagé depuis quelques années dans une mutation profonde de ses modes d'intervention étatique. L'action publique conduite à travers une administration, très souvent jugée lente, bureaucratique et dépendante des agendas extérieurs, connaît aujourd'hui une rupture paradigmatique majeure. En effet, les initiatives présidentielles (IP) se sont imposées ces dernières années comme un levier d'action publique privilégié, transformant profondément le paysage de la gouvernance au Burkina Faso. Face aux lourdeurs administratives classiques et à la crise de confiance croissante entre les citoyens et leurs dirigeants, ces « programmes de mission » cherchent à court-circuiter les lenteurs bureaucratiques pour produire des résultats rapides et visibles. Définies comme des interventions directes de l'autorité publique visant à offrir rapidement les services et biens publics au profit du citoyen, les initiatives présidentielles s'attaquent à « divers problèmes » — éducation, santé, pauvreté, souveraineté alimentaire, infrastructure et embellissement urbain — qui exigent une coordination transversale et des financements innovants.

Avec les initiatives présidentielles comme modèle d'opérationnalisation des politiques publiques, on assiste à une transformation importante des modes d'intervention de l'État. On note un changement au niveau des outils que le gouvernement utilise pour atteindre ses objectifs. De nouveaux leviers sont introduits dans le dispositif administratif en vue de donner plus de rythme aux interventions de l'État. De plus, on assiste à une mutation dans les rôles des organes de gestion de l'action publique. Ce sont ces changements qui font l'objet d'analyse dans la présente note de politique dont l'objectif est d'identifier les piliers de la reconfiguration de l'action publique engagée par les Initiatives Présidentielles, les résultats en cours de génération, ainsi que les pistes d'amélioration et les recommandations en vue de leur réplication et de leur passage à l'échelle de l'ensemble de l'administration publique nationale.

La suite de la note est structurée comme suit. La section 2 esquisse la méthodologie suivie pour mener la présente analyse. La section 3 présente les résultats de l'analyse. La section 4 résume les enseignements et recommandations de l'analyse. La section 5 conclut.

II. Méthodologie de l'analyse

L'élaboration de cette note de politique repose sur l'exploitation de la littérature institutionnelle et technique produite récemment concernant l'action publique de développement au Burkina Faso, complétée par la littérature académique relative aux politiques publiques et à la gestion du développement. Le premier lot de documents institutionnels consultés concerne les Messages du Président du Faso à la Nation du 11 décembre 2023, des 31 décembre 2024 et 2025, les Cahiers de la Présidence du Faso, N°253 (Hors-série 2023), le Document de l'Offensive Agropastoral et Halieutique 2023-2025, le rapport annuel 2024 sur l'actionnariat populaire et l'industrialisation nationale de l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat Communautaire ainsi que différents extraits de presse sur des résultats factuels des Initiatives Présidentielles. Le second lot est constitué d'œuvres d'universitaires à l'image de **« Etat, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest : un diagnostic empirique »** *d'Olivier de Sardan (2004)*, **« L'Etat en Afrique : les défis de la réforme administrative »** *de Sindzingre (2016)*, **« La déconnexion : Pour sortir du système mondial »** *de Amin S. (1988)*, **« Le lien Armée-Nation en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives »** *de Bagayoko N. (2021)*.

Les documents exploités dans la présente note ont été analysés dans le but principal d'identifier les innovations introduites par les Initiatives Présidentielles dans la conduite de l'action publique ainsi que les voies et précautions à envisager en vue de leur réplication ou de leur mise à l'échelle dans l'ensemble de l'administration publique.

III. Principaux résultats

L'idée de mettre en place les initiatives présidentielles a une genèse qu'il convient de situer, en même temps que notre analyse nous a conduits à les situer dans l'architecture des instruments de planification.

3.1. Genèse et aperçu des initiatives présidentielles

3.1.1. Genèse

Initiées à la suite d'une analyse approfondie de l'échec de l'État à générer un développement transformant l'économie et profitant à la majorité de la population afin de la sortir de la pauvreté, les IP s'inscrivent dans une dynamique de rupture avec les lourdeurs administratives et l'inadéquation des dispositifs institutionnels et organisationnels classiques, au regard d'un contexte marqué par les urgences. Les points de faiblesse qui expliquent et justifient l'avènement des IP sont analysés dans les lignes qui suivent.

➦ Le constat d'impuissance de l'administration conventionnelle

La genèse des initiatives présidentielles trouve ses racines dans l'échec perçu des modèles de développement extravertis qui ont prévalu au cours des décennies précédentes. Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une spirale de violence terroriste qui a non seulement endeuillé le pays mais a également mis en lumière les fragilités d'un État dépendant de l'aide extérieure et de structures administratives souvent déconnectées des réalités rurales. À son arrivée au pouvoir, le Président du Faso a diagnostiqué une armée en sous-effectif et sous-équipée, héritière d'une vision stratégique qu'il qualifie de néocoloniale. Ainsi, l'administration n'arrivait pas à fournir les moyens nécessaires à l'armée pour com-

battre le terrorisme. Dans les autres secteurs d'activité, et surtout dans les zones à risque, l'accès aux services sociaux de base devenait difficile avec le déplacement des populations, la fermeture des écoles, des centres de santé et des autres services publics. Le mode d'organisation inadapté, assorti de lourdes et lentes procédures de passation de marchés, de longs circuits de validation des dossiers, ainsi que les conditionnalités et procédures de décaissement des partenaires ont achevé de rendre l'administration inefficace et inopérante face aux défis d'urgence. L'administration en temps de paix, se trouve inadaptée dans un contexte de crise. Il fallait donc concevoir un nouveau modèle d'action publique.

➦ La réactivation de l'héritage sankariste

La genèse des IP puise ses racines idéologiques dans la période révolutionnaire conduite par le capitaine Thomas Sankara. Le concept de développement endogène occupe une place importante dans l'idéologie révolutionnaire. En effet, il repose sur l'idée principale qu'une société ne peut se développer qu'en comptant sur ses propres forces et ses choix. C'est ce que le Professeur Joseph Ki-Zerbo ne cessait de répéter « on ne développe pas, on se développe ». Les autorités burkinabè conçoivent le développement comme un processus interne d'auto-transformation sur la base des réalités socio-culturelles et économiques du pays. Cette vision s'oppose radicalement à celle du développement basé sur « l'aide au développement », souvent critiquée pour son inefficacité et son caractère aliénant. Le développement endogène est ainsi défini comme une configuration culturelle donnée, une connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage, par opposition aux savoirs exogènes perçus comme des éléments d'un autre système de valeurs. C'est d'ailleurs ce que le père de la révolution burkinabé de 1983, l'ancien président, le capitaine Thomas Sankara traduisait dans cette phrase devenue célèbre « produire ce dont nous avons besoin et consommer ce que nous produisons ». Les IP reposent sur cette continuité idéologique.

➦ L'urgence de la reconquête et de la stabilisation

Les autorités politiques ont toujours indiqué dans leurs discours qu'on ne peut pas attendre la fin de la guerre pour développer le pays. C'est pourquoi, dans le plan d'action et de stabilisation du développement (PA-SD) 2023-2025, en plus des actions pour la reconquête du territoire (recrutement, équipement et réorganisation des FDS) de nombreuses activités portant sur l'accroissement de la production, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et la poursuite de l'offre de services publics dans les zones en crise, sont initiées. Il fallait donc réformer l'administration dans ses modes d'action afin de la rendre apte à fonctionner et à répondre aux besoins des populations dans un contexte de crise. Les IP sont créées comme des moyens d'action pour répondre à l'urgence de la reconquête et de la stabilisation du développement.

3.1.2 Aperçu des IP en cours de réalisation

Le principe de base est que les actions présidentielles sont destinées à soutenir les politiques sectorielles mises en œuvre par les ministères et les pouvoirs locaux. Les IP en cours de réalisation sont brièvement présentées dans les lignes qui suivent.

- **Initiative Présidentielle pour la Production Agricole et l'Autosuffisance Alimentaire (IP-P3A)** : Officiellement adoptée le 24 juillet 2024 (bien qu'elle soit active depuis mai 2023), elle relève du domaine de l'agriculture. Elle vise à atteindre la souveraineté alimentaire par la mécanisation et l'intensification des cultures alimentaires essentielles, y compris le riz, le maïs, et le blé ainsi que par l'introduction de nouvelles spéculations (bananes plantains, cacao, café, blé, etc.).

- **Initiative Présidentielle pour le Développement Communautaire (IPDC)** : Instituée par décret du 10 janvier 2024, elle couvre le domaine des infrastructures sociales locales. Son objectif est d'activer les communautés locales pour construire des installations sanitaires, des routes et des forages.

- **Initiative Présidentielle pour une Éducation de Qualité pour Tous (IPEQ)** : Adoptée le 20 juin 2024 par décret, elle porte sur les secteurs de l'éducation et de la formation. Elle vise à réformer le système scolaire en introduisant les langues nationales et la recherche scientifique, ainsi qu'en créant des champs de production agricole dans les écoles.

- **Initiative Présidentielle FASO MEBO** : Adoptée en conseil des ministres, le 16 octobre 2024, elle concerne les infrastructures routières et l'urbanisme. Elle fait recours aux brigades routières pour construire à des prix plus bas et le développement urbain durable (logement, pavage, espace vert).

- **Initiative Présidentielle pour la Santé pour Tous (IPS)** : Elle a été adoptée par le Conseil des Ministres du 27 novembre 2024, dans le domaine de la santé publique. Elle a pour objectif la transformation de 55 centres de santé (CSPS) en centres médicaux communaux et la modernisation des plateformes techniques hospitalières (imagerie, réanimation).

- **Initiative Présidentielle pour le Développement du Sport (IP-RELIS)** : Mise en œuvre depuis 2024, elle se concentre sur le sport et la jeunesse. Elle cherche à trouver des talents à la base et à développer des académies sportives régionales aux normes internationales

3.2. Les IP dans l'architecture des instruments de planification

Le pilotage de l'action publique au Burkina Faso s'articule autour d'un ensemble hiérarchisé d'instruments de planification (Burkina Faso, 2018). L'architecture repose sur trois horizons temporels distincts qui s'emboîtent pour garantir la continuité de l'action publique.

Le premier niveau de planification concerne les études exploratoires. Il s'agit des études nationales prospectives et des schémas nationaux d'aménagement et de développement du territoire. Aux termes de l'article 5 de la loi n°34-2018/AN du 27 juillet 2018, portant pilotage et gestion du développement, les horizons de planification de cette catégorie d'instruments de planification sont de trente ans au moins (Burkina Faso, 2018).

On distingue en second lieu les instruments de planification stratégique, comprenant, notamment les politiques sectorielles dont l'horizon de planification est de 10 ans, la politique nationale de développement dont l'horizon de planification est de 5 ans et les stratégies ou plans stratégiques ainsi que les plans locaux de développement dont les horizons de planification sont également de 5 ans.

Le troisième niveau de planification, la planification opérationnelle regroupe les instruments tels que les plans d'actions, les documents de programmation budgétaires et économiques pluriannuels, les budgets programmes conçus sur des périodes triennales glissantes. L'article 72 de la loi n°34-2018/AN situe les projets et programmes de développement parmi les instruments d'opérationnalisation des politiques, stratégies et plans de développement.

Si la loi n°34-2018 n'a pas fixé d'horizon de planification aux projets et programmes de développement, ces instruments d'opérationnalisation des politiques ont été substitués par les Initiatives sectorielles régies par le

décret n°2026 - 0505/PF/PRIM/MEF du 21 mai 2026, portant règlementation générale des initiatives sectorielles de développement exécutées au Burkina Faso. En effet, aux termes de l'article 4 dudit décret, l'Initiative sectorielle de développement est un ensemble cohérent d'actions, d'investissements et de réformes destinés à atteindre des résultats sectoriels mesurables sur une période déterminée (Burkina Faso, 2026). L'initiative sectorielle est mise en œuvre à travers des Opérations de développement qui désignent toute action d'investissement public ou de coopération technique exécutée pendant une période déterminée, sur tout ou partie du territoire national, dans le but d'atteindre un objectif précis d'une Initiative sectorielle de développement. Les modalités d'intervention concrètes des Opérations peuvent porter respectivement sur la production de biens ou services, la réalisation d'infrastructures socio-économiques, le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences des ressources humaines de l'administration centrale, déconcentrée et locale et de la société civile.

Si le décret n°2026 – 0505 du 21 mai omet volontairement en son article 2 de légiférer sur les Initiatives présidentielles, on peut au vu de leur nature et périmètre d'action considérer qu'elles constituent elles aussi des instruments d'opérationnalisation de politique et non des documents d'orientation de politique. Elles sont des modèles qui servent à opérationnaliser les visions, les objectifs de développement en ce sens qu'elles regroupent des actions précises et des moyens dont la mise en œuvre permet d'atteindre des objectifs que l'autorité a fixés. Quels sont les changements introduits par les IP dans la fourniture de l'action publique ?

3.3. Piliers de la reconfiguration

L'adoption des IP comme instrument d'action a provoqué des changements notables tant au niveau des rôles des acteurs, des outils d'intervention que des processus au sein de l'administration publique. Dans cette section, les piliers de la reconfiguration sont analysés.

3.3.1. Centralisation stratégique et agilité opérationnelle

Le premier pilier de la reconfiguration se trouve au niveau du déplacement du centre de gravité de l'exécution de l'action publique des ministères sectoriels vers la Présidence du Faso. En effet, la création du Bureau National des Grands Projets (BN-GPB) par la loi n°019-2024/ALT du 2 août 2024 et son rattachement à la présidence marque une étape importante dans la transformation de la conduite de l'action publique. Les IP sont placées sous la responsabilité directe du BN-GPB qui contribue à leur identification, à leur conception ainsi qu'au suivi opérationnel de la mise en œuvre. Avec les IP, une partie des rôles des ministères sectoriels a été dévolue au BN-GPB. Ainsi, les prises de décisions concernant les IP se font directement à la Présidence. Pour pallier l'urgence, le dispositif de mise en œuvre des IP contourne les échelons intermédiaires perçus comme sources de ralentissement du processus de traitement et de validation des dossiers.

L'évolution du rôle des ministères dans la mise en œuvre des IP vise à réduire les lourdeurs administratives. En effet, dans de nombreux contextes, les décideurs sont obligés de mettre en place des mécanismes parallèles qui créent les conditions pour une accélération du processus de réalisation de certaines décisions politiques. C'est le cas des Delivery Units qui ont été mis en place au Royaume-Uni au moment où Tony Blair était premier ministre pour accélérer la mise en œuvre de certaines politiques jugées urgentes. En Afrique, on a l'exemple du Sénégal où le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du Plan Sénégal Émergent logé à la Présidence de la République est utilisé pour accélérer le processus de mise en œuvre de certaines politiques en dehors du circuit administratif traditionnel. Ces struc-

tures, généralement rattachées au sommet de l'exécutif ont pour mandat de casser les silos ministériels et de piloter des projets phares en action publique en contournant les rouages de l'administration traditionnelle. A la faveur de la mise en œuvre des IP, des modifications ont été apportées tant dans les missions de la Présidence du Faso que dans celles des ministères sectoriels.

En effet, traditionnellement, les ministères sectoriels forment le socle opérationnel des politiques publiques. Ils assument de ce fait deux fonctions majeures : celle d'ordonnateur (décideur financier et administratif) et celle de superviseur des agences d'exécution (opérationnalisation).

En qualité d'ordonnateur, ils assument les fonctions de planification et de programmation. En effet, ils élaborent des budgets -programme en s'inspirant des orientations contenues dans les documents de planification au niveau national. Ils engagent les dépenses pour les différents projets sous leur responsabilité à travers des appels d'offres et les signatures de contrats. En tant que superviseur, ils suivent les activités mises en œuvre par les agences d'exécution comme les fonds nationaux, les directions techniques, ou autres établissements publics. C'est à eux que revient généralement, la mission de transformer l'argent public en réalisations concrètes sur le terrain.

À la faveur de la mise en œuvre des IP, les ministères n'exercent plus le contrôle sur toute la chaine. De ce fait, les ministères sectoriels classiques (Agriculture, Infrastructures, Santé) voient leur rôle redéfini : ils sont souvent relégués au rang de partenaires techniques ou de sous-traitants chargés d'opérationnaliser les décisions prises. Le pilotage quotidien des IP est alors confié à des coordinations dépendant du BN-GPB. D'autres structures, des commissions, des groupes d'experts jouent des rôles qui auparavant étaient assumés par les ministères. Contrairement aux politiques sectorielles, les ministères ne jouent pas les premiers rôles dans le processus de réalisation des IP. Les innovations administratives introduites, notamment dans la procédure de la commande publique et le suivi de l'exécution des contrats entre l'Etat et ses prestataires visent à briser les chaînes de la lenteur et de la lourdeur par un processus plus souple, flexible. L'unité opérationnelle a également été rapprochée de la plus haute sphère de prise de décisions.

En hissant le centre de décision de l'action publique à la présidence, cela entraîne une modification dans les rôles de certains acteurs comme les directions techniques de ministères, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les faitières et bien d'autres acteurs qui occupaient des positions de pouvoir dans les dispositifs opérationnels des politiques. La reconfiguration porte sur les rôles des acteurs et les relations de pouvoir. On note que dans le modèle "initiatives présidentielles", les PTF (Banque Mondiale, Organisations onusiennes, les ONG internationales), n'occupent pas de position de pouvoir de décision. Dans certains documents, on apprend qu'ils participent aux cadres de concertation technique (CTC), qui jouent un rôle de coordination et de suivi au niveau sectoriel, s'assurant que les interventions des différents acteurs sont cohérentes avec les objectifs de l'initiative présidentielle. Le cadre technique de concertation de l'Initiative présidentielle « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour » créée avant l'avènement de la Révolution progressiste et populaire a tenu sa première session ordinaire de l'année 2024 le mercredi 12 juin 2024 à Ouagadougou sous la présidence du Secrétaire général de la Primature. Les partenaires techniques et financiers

tels que l'UNICEF, la FAO, le PAM et le FIDA qui soutiennent l'Initiative présidentielle en travaillant en synergie avec le SP/IP et les ministères impliqués étaient présents. Autrefois, les PTF avaient beaucoup d'influence sur les aspects stratégiques de l'action publique tels que l'allocation des ressources, l'identification des zones d'intervention, l'implication d'autres acteurs, le choix des stratégies et techniques d'intervention, ce qui n'est pas le cas avec les IP. De plus, des faitières et autres regroupements d'associations à caractère national, disposaient également d'assez d'influence dans le processus de réalisation de l'action publique. On se rappelle des réseaux d'associations dans le domaine de santé, actives dans la lutte contre le VIH, les IST et la promotion de la santé, les faitières dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de l'eau, les organisations de promotion des droits des femmes, etc. Ces acteurs très souvent soutenus par des partenaires techniques et financiers, des ONG internationales exerçaient des pressions multiformes sur la dynamique de réalisation des politiques publiques. La reconfiguration de l'action en cours portée par les IP a rebattu les cartes avec des changements notables dans les positions des uns et des autres, et partant dans les relations de pouvoir.

3.3.2 L'option de développement endogène et participatif

La nouvelle configuration de l'action publique considère le citoyen non plus comme un simple bénéficiaire, un simple usager des services publics mais comme le moteur financier et opérationnel du développement. Avec les IP, le pays rompt avec l'extrême dépendance aux financements extérieurs, à l'assistanat technique. La posture politique de souveraineté adoptée transforme la structure de financement de l'action publique avec désormais une place prépondérante dévolue aux citoyens. Plutôt que d'être des bénéficiaires passifs, les populations participent au financement de l'action publique à travers l'actionnariat populaire. Les épargnes des citoyens sont mobilisées pour financer des projets de promotion industrielle, les transformant ainsi en actionnaires dans des industries stratégiques (transformation de la tomate, de la viande, des produits agricoles, exportation minière, etc.). En dehors de l'actionnariat, les citoyens s'impliquent également dans le financement des IP à travers des dons, des contributions volontaires en numéraire ou en nature sur les sites de l'agence FASO MEBO.

L'option de développement endogène intègre désormais le bénévolat et la force de travail locale comme ressources budgétaires à part entière. En effet, de nombreuses actions entrant dans le cadre de l'action publique comme les campagnes de salubrité publique, la pose des pavés, le curage des caniveaux, le transport d'agrégats pour la construction des infrastructures éducatives et sanitaires, des ouvrages de franchissement, la réalisation des infrastructures économiques, l'embellissement des villes et des villages, etc., ne sont plus systématiquement confiés à des prestataires privés à coûts de réalisation élevés. Avec les IP, le temps et la force de travail des citoyens sont utilisés comme moyen de financement de l'action publique. L'option de développement endogène et participatif a amené le pays à ne plus compter principalement sur la dette publique extérieure, les dons et subventions au niveau international comme modes de financement du développement. Désormais, ce sont les citoyens burkinabés qui doivent porter les charges de leur progrès avec tout ce que cela apporte comme liberté de décision. Le modèle endogène de développement peut être vu comme une forme de « patriotisme économique » qui cherche à transformer chaque citoyen en un agent du service public.

3.3.3. Rupture de la dichotomie entre fonctions militaires et civiles

Pendant longtemps, les fonctions militaires et civiles s'exerçaient dans une séparation totale

: les militaires se contentaient de défendre le territoire, d'assurer la sécurité du pays et des populations. Les civils avaient en charge les questions de développement. Les rôles entre les deux entités étaient bien définis et distincts : le militaire est cantonné à la caserne et le civil à l'administration de développement.

Avec la mise en œuvre des IP, la frontière qui séparait les deux entités a commencé à s'effacer progressivement au gré de l'urgence. La dichotomie a laissé la place à une hybridation, une synchronisation, voire une intégration des actions civiles et militaires. Une synergie d'action introduite avec les IP, fait que le soldat ne se contente plus de construire des tranchées mais aussi des ponts civils, il laboure également, il participe à la plantation d'arbres, à l'aménagement des espaces urbains. Dans le domaine de l'agriculture, des unités de l'armée, des agents de la garde de sécurité pénitentiaire, sont pleinement impliqués dans la production avec des hectares de terres mises en valeur. Le soldat, en plus d'être un agent de défense et de sécurité, est désormais devenu un acteur majeur de développement économique. Il en est de même pour le civil, qui sous la conduite des militaires, s'implique au péril de sa vie à la défense du territoire. Les milliers de civils engagés dans les brigades de volontaires pour la défense de la patrie, illustrent l'effacement des frontières entre les fonctions militaires et civiles. La reconfiguration fait du militaire un agent de développement et du civil un coproducteur de la défense et de la sécurité.

3.4. Reconfiguration et performance de l'action publique

Après quelques années de reconfiguration de l'action publique, les premiers bilans établis sur les IP, indiquent des améliorations notables au niveau de la performance des actions en cours. Sur les antennes de la RTB, les coordonnateurs des initiatives présidentielles expriment généralement une grande satisfaction, mettant en avant le respect des délais et le dépassement des objectifs initiaux. S'agissant de la production agricole, le ministre de l'agriculture a indiqué un taux de couverture des besoins céréaliers de 126,4 %, un record historique. Il s'est exprimé en ces termes : ***« Oui, le peuple burkinabè l'a fait. Nous avons franchi la barre des 7 millions de tonnes de céréales produites dans notre pays… c'est inédit.»*** Ministre de l'Agriculture, décembre 2025.

Il a poursuivi en insistant sur le rôle de l'impulsion présidentielle, qui caractérise les IP : ***« Cette réussite est à mettre à l'actif de la vision éclairée de notre leader, le Capitaine Ibrahim Traoré… les chiffres des aménagements ont été multipliés par 5.»***

Dans le secteur de la santé, le coordonnateur de l'IPS lors d'une visite de chantier en 2025 notait :
«Nous serons dans les délais… nous travaillons et mettons les bouchées doubles pour respecter l'engagement donné.» Coordonnateur national de l'IPS.

Dans le cadre de la cérémonie de remise d'équipements au CHU Sourou Sanou en janvier 2026, il a encore relevé que :
«L'IPS s'impose comme un instrument stratégique de modernisation hospitalière, concrétisant la volonté de placer la santé au cœur des priorités.»

Lors d'un reportage de la RTB sur la mise en œuvre des actions de l'Initiative FASO MEBO à Bobo Dioulasso, un responsable soulignait :
«Les populations ont compris qu'à partir de l'initiative présidentielle, elles peuvent s'organiser et régler beaucoup de questions au lieu d'attendre.» — Responsable FASO MEBO Bobo

Enfin, dans son discours du 31 décembre 2025, le Président du Faso a fait cas des résultats engrangés en déclarant :
«Des cultures autrefois jugées impossibles, comme le blé ou l'ananas, sont désormais

une réalité sur le sol burkinabè… 2026 sera une année d'accélération historique.»

En se basant sur les opinions des plus hautes autorités et sur la base des données qui sont présentées dans le tableau suivant (collectées à partir des reportages de la RTB, du site web de Sidwaya), on peut dire que la reconfiguration de l'action publique, qui s'opérationnalise à travers les IP, est en train de produire des résultats. Elle semble être, dans l'attente d'une évaluation rigoureuse, une réponse adéquate à la crise de performance qui caractérisait une partie importante des politiques publiques au Burkina Faso. Les premiers résultats enseignent que l'administration dans son mode d'organisation classique comporte beaucoup d'obstacles qui entravent la recherche de performance.

Initiative Présidentielle	Principaux résultats
Offensive agropastorale et halieutique & L'Initiative Présidentielle pour la Production Agricole et Agroalimentaire (IP-P3A)	• Près de 11 774 hectares totalement aménagés et sécurisés pour permettre la double culture annuelle (hivernage et contre-saison). • Plus de 41 275 hectares aménagés et mis en valeur au profit direct des organisations paysannes et des coopératives de femmes. • Récupération de milliers d'hectares de terres dégradées via les techniques de CES/DRS (zaï mécanisé, demi-lunes, cordons pierreux), mobilisant notamment les personnes déplacées internes réinstallées. • 608 tracteurs et 1 102 motoculteurs, permettant des labours gratuits pour les producteurs vulnérables et fortement subventionnés pour l'ensemble des exploitants. • Distribution encadrée de plus de 35 000 tonnes de semences améliorées certifiées et plus de 150 000 tonnes d'engrais minéraux et organiques, couplée à un maillage territorial pour éliminer la spéculation sur les prix. • La barre des 6 millions de tonnes franchie en 2024 a été dépassée en 2025 pour atteindre plus de 7 millions de tonnes de céréales produites sur le territoire national. • Dépassement historique du seuil de 1 million de tonnes de riz paddy, réduisant drastiquement le recours aux devises étrangères pour les importations. • Le Taux Brut de Couverture national ressort excédentaire à 126,6 % (contre 111,5 % la campagne précédente), dégageant une réserve stratégique de sécurité sans précédent. • La production de fonio a bondi à 17 044 tonnes, soit une progression de 61,89 % par rapport à la moyenne quinquennale. Démarrage réussi de la production locale de blé sur les périmètres témoins. • Plus de 55 millions de têtes de bétail et volailles vaccinées dans le cadre des campagnes nationales de prophylaxie. • Plus de 120 000 tonnes de sous-produits agro-industriels (SPAI) et d'aliments composés mobilisés et cédés à prix social aux éleveurs. • Ensemencement de plus de 10 millions d'alevins dans les barrages et retenues d'eau, appuyé par l'implantation de cages flottantes à Bagré et Samendéni.

Initiative Présidentielle	Principaux résultats
Initiative Présidentielle pour la Santé (IPS)	• Construction et équipement en cours de 55 Centres médicaux communaux (CMC) répartis dans plusieurs régions du pays pour désengorger les CHU. • Taux moyen de réalisation physique évalué entre 70 % et 75 % sur les premiers chantiers du Kadiogo. • Une dizaine de centres médicaux parvenus en phase de finition et d'installation des équipements biomédicaux. • 400 millions de FCFA débloqués et injectés pour l'acquisition d'équipements médico-techniques modernes (bloc opératoire, imagerie, réanimation). • Déploiement et raccordement de centrales de production d'oxygène haute capacité au profit des grands pôles hospitaliers régionaux et universitaires (Charles-de-Gaulle, Sourou-Sanou). • Suivi accéléré des projets d'infrastructure de radiothérapie à Bobo-Dioulasso et renforcement de l'unité de Bogodogo pour la prise en charge locale des cancers. • Formation et passage en immersion civique et patriotique de 944 agents de santé à Loumbila avant leur déploiement opérationnel dans les formations sanitaires des zones prioritaires. • Centralisation des commandes d'équipements biomédicaux standardisés pour permettre l'ouverture immédiate des CMC dès la réception du génie civil.
Initiative Présidentielle pour une éducation de qualité pour tous (IPEQ)	• Programmation et mise en chantier de 15 complexes scolaires modernes à niveau (type R+3) dans les chefs-lieux de région pour optimiser l'occupation du sol et offrir des salles de cours climatisées/ventilées et équipées en numérique. • Construction et livraison d'amphithéâtres modernes, dont le complexe pédagogique de l'Université Nazi Boni (Bobo-Dioulasso) réalisé en 15 mois, ainsi que le raccordement de 17 forages autonomes dans les différents centres universitaires. • Confection et équipement des nouveaux amphithéâtres et salles de classe à 100 % par des artisans locaux (tables-bancs métalliques, pupitres et boiseries du Faso). • Plus de 2 500 écoles préscolaires et primaires réouvertes sur l'ensemble du territoire à la faveur des opérations de sécurisation et de stabilisation menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les VDP. • Réintégration de plus de 350 000 élèves déplacés internes (EDI) dans le cursus scolaire officiel via les classes d'urgence et les regroupements communaux sécurisés. • Validation et adoption du référentiel sur 3 types de fermes pédagogiques intégrées au sein des établissements (ferme agricole, ferme piscicole, et ferme mixte agro-piscicole). • Connexion des cantines scolaires à la production issue des périmètres éducatifs et aux achats institutionnels locaux pour garantir aux élèves au moins un repas équilibré par jour. • Réorientation progressive des filières du secondaire et du supérieur vers les séries scientifiques, technologiques et de génie industriel (Académie technologique du Faso).

Initiative Présidentielle	Principaux résultats
Initiative présidentielle Énergie pour tous « FASO WA-FULU »	Créée par décret adopté en Conseil des ministres le 22 octobre 2026, cette initiative vise à améliorer durablement l'accès des populations à l'électricité. Inscrite dans le programme « Souveraineté énergétique » du Plan RELANCE, elle prévoit notamment l'électrification de 6 700 nouvelles localités, l'accès aux services énergétiques pour 3,5 millions de ménages et entreprises supplémentaires ainsi que l'opérationnalisation de 44 brigades d'électrification. Son coût prévisionnel dépasse 2 800 milliards de F CFA sur dix ans, avec une première phase d'accélération à l'horizon 2030.

Sources : Reportages RTB, Site web Quotidien Sidwaya, Rapports Bureau National des Grands Projets (BN-GPB)

IV. Recommandations

La reconfiguration de l'action publique au Burkina Faso engagée par l'avènement des IP, se traduit par une série de changements majeurs dans les rôles des institutions, des acteurs et dans les processus d'opérationnalisation des politiques publiques. Si ces changements ont permis de générer des résultats palpables, il reste que pour pérenniser ces acquis et les porter à l'échelle, le mécanisme des IP mérite d'être consolidé. La mise en œuvre des recommandations ci-après pourrait participer en cela.

Harmoniser les procédures d'exécution de l'investissement public : la reconfiguration des procédures de contractualisation, de supervision et de contrôle de l'investissement public introduite par les IP ne bénéficie qu'aux actions spécifiques, jugées urgentes, retenues dans les différentes Initiatives en question. Ces allégements de procédures ne bénéficient qu'aux structures coordinatrices des IP. L'harmonisation des procédures d'exécution de l'investissement public à l'échelle de toute l'administration permettrait de rehausser la performance globale du gouvernement.

Renforcer la coordination entre administrations porteuses des IP et les départements ministériels : vu que les IP apparaissent comme des ensembles d'opérations accélératrices des résultats de politiques dans des domaines de compétences de départements ministériels, une bonne implication des services techniques de ceux-ci est gage de réussite. En effet, elle est nécessaire à tous les stades du cycle de production du bien public (études de faisabilité, réalisation, suivi-contrôle et exploitation de la réalisation). Le renforcement de la coordination entre administrations porteuses des IP et départements ministériels est en outre gage d'efficience, car le partage des compétences techniques et l'intégration des opérations portées par les IP dans les chaînes de résultats et de budgétisation des politiques publiques d'ancrage assurent l'exploitation, l'entretien, le suivi de l'exploitation et la capitalisation des résultats des IP dans ceux des politiques ainsi que le retour d'expérience à l'ensemble de l'administration publique.

V. Conclusion

L'avènement des IP marque une volonté des plus hautes autorités de moderniser l'État en vue de le rendre performant et capable de répondre efficacement aux besoins des populations. L'ambition affichée est de transformer l'administration publique en un instrument rapide, efficient et efficace de développement en brisant les blocages, les lourdeurs. La reconfiguration en cours est en train d'insuffler une nouvelle dynamique dans l'action publique.

Cependant, comme toute innovation, les IP amènent à s'interroger sur l'intérêt de faire cohabiter deux mécanismes ou modalités d'exécution de l'investissement public dans une même administration : l'une très alerte et l'autre fortement procédurale, sinon lourde. L'avènement des IP ayant démontré que l'administration peut agir autrement pour atteindre des résultats rapides et de qualité, la présente note de politique recommande d'harmoniser progressivement les procédures d'exécution de l'investissement public d'une part et de renforcer la coordination entre administrations porteuses des IP et les départements ministériels, d'autre part.

VI. Bibliographie

- **Burkina Faso (2018). Loi n°034-2018/AN** *portant pilotage et gestion du développement. Assemblée Législative de Transition. Burkina Faso, juillet 2018.*
- **Burkina Faso (2026).** *Décret n°2026-0505/PF/PRIM/MEF portant règlementation générale des initiatives sectorielles de développement exécutées au Burkina Faso. Burkina Faso, 21 mai 2026.*
- **Présidence du Faso (2023)** *: Les Cahiers de la Présidence du Faso, N°253 - Hors Série 2023*
- **Présidence du FASO (2023)** *: Message à la Nation du Président de la Transition, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré, le 11 décembre 2023*
- **Présidence du Faso** *: Message du capitaine Ibrahim Traoré le 31 décembre 2024*
- **Présidence du Faso** *: Message du président du Faso, Capitaine Ibrahim Traoré, le 31 décembre 2025*
- **Présidence du Faso (2023)**. *Document de stratégie de l'Offensive Agropastorale et Halieutique 2023-2025.*
- **Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire - APEC (2024)**. *Rapport annuel sur l'actionnariat populaire et l'industrialisation nationale.*
- **Ministère de l'Économie et des Finances (2025)**. *Tableau de bord des indicateurs de performance des Initiatives Présidentielles.*
- **Eboko, F. (2015). Repenser l'action publique en Afrique** *: Du sida à l'analyse des politiques publiques. Karthala. (Collection Hommes et sociétés).*
- **Olivier de Sardan, J.-P. (2004). État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest** *: un diagnostic empirique. Politique africaine, 96(4), 139-162.*
- **Sindzingre, A. (2016). L'État en Afrique** *: les défis de la réforme administrative. Revue d'économie du développement, 24(2), 115-151.*
- **Châtaigner, J.-M. (2014)**. *La fragilité des États et la reconstruction de l'action publique dans les pays en situation de crise. Agence française de développement (AFD).*
- **Hagberg, S. (2024)**. *Resilience and Resistance in Burkina Faso: Politics and Anthropology in Times of Insecurity. Uppsala University. (Note : Souvent publié dans la série Uppsala Studies in Cultural Anthropology).*
- **Sankara, T. (2001)**. *Oser inventer l'avenir : La parole de Thomas Sankara (Éd. Établie par D. Jaffré). L'Harmattan.*
- **Amin, S. (1988)**. *La déconnexion : Pour sortir du système mondial. Éditions La Découverte.*
- **Lopes, C. (2019)**. *L'Afrique est l'avenir du monde : Repenser le développement. Seuil.*
- **Bagayoko, N. (2021)**. *Le lien Armée-Nation en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives. Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). (Note d'analyse).*
- **Pollitt, C., & Bouckaert, G. (2011)**. *Public Management Reform : A Comparative Analysis - New Public Management, Governance, and the Neo-Weberian State (3ème éd.). Oxford University Press.*
- **Bezes, G. (2009). Réinventer l'État** *: Les réformes de l'administration française (1962-2008). Presses Universitaires de France (PUF). (Collection Le Lien social).*

CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

(+226) 25 37 43 55
courrier@capes.bf
www.capes.bf

Scannez ce code QR et accédez
à l'ensemble de nos policy papers

Le savoir au service du développement !